

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
- 05 DECEMBRE 2023 -

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE	27
Présents	26
Absents	01
Votants	26

L'an deux mille vingt-trois, le cinq du mois de décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEOIS, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 30 NOVEMBRE 2023**

**Présents :** M. Bernard BOURGEOIS, M. Gérard JALLU, Mme Isabelle GROSEIL, M. Christian GRIVEAU, Mme Sylvie BLOT, ~~M. Louis GUEROT~~, Mme Florence MARTINAT, M. André MAUDET, M. Jean-Luc CHAPLET, M. Michel LABBÉ, Mme Annette PIVERT, M. Christian CORRAIE, M. Martial CHAINEAU, M. Michel PLANCHENAU, M. Jean-Claude HIVERT, Mme Sandrine GLET, Mme Frédérique GOURDIN, Mme Laëtitia BARROCHE, Mme Laëtitia PICHON, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Chrystèle FOUCHER, Mme Christina BEAUGEARD, Mme Aurélie HARDY, M. Anthony BRUNEL, Mme Tiphaine ROCHER-LEVEQUE, Mme Pauline MESRE, M. Gaëtan BEUNARD.

**Absents :** M. Louis GUEROT.

**Délégations :** Néant.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Laëtitia BARROCHE est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

<i>N ° Délibération</i>	<i>Date d'examen</i>	<i>Objet</i>	<i>Décision</i>
D/2023/078	05/12/2023	Décision modificative n° 4 du budget principal	Approuvée
D/2023/079	05/12/2023	Reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière de Loiron (Commune de Loiron-Ruillé)	Approuvée
D/2023/080	05/12/2023	Reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière de Ruillé (Commune de Loiron-Ruillé)	Approuvée
D/2023/081	05/12/2023	Adoption du règlement intérieur du personnel de la commune de Loiron-Ruillé	Approuvée

**AFFICHÉ LE : 12/12/2023**



FAIT A LOIRON-RUILLÉ,  
LE MAIRE  
BERNARD BOURGEOIS